



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation du master



Théologie catholique

de l'Université de Strasbourg

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

**Didier Houssin**

---

Section des Formations  
et des diplômes

Le Directeur

**Jean-Marc Geib**

---



# Evaluation des diplômes Masters – Vague C

Académie : Strasbourg

Etablissement déposant : Université de Strasbourg

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Théologie catholique

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3MA130004438

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Strasbourg.

- Délocalisation(s) :

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

Diplôme conjoint du Baccalauréat canonique en théologie (Vatican, Rome).

## Présentation de la mention

L'enseignement de la théologie catholique s'inscrit dans un contexte significatif en Alsace, de par l'histoire de cette région (sous Concordat) et sa mixité religieuse (catholiques-protestants).

Ce master comporte plusieurs spécificités :

- unique formation à conférer un diplôme d'État en théologie catholique dans l'espace universitaire public français.
- unique formation, dans cet espace, bénéficiant d'une reconnaissance par le Saint-Siège, sous la forme d'un baccalauréat canonique en théologie à valeur internationale.
- référence pour les universités catholiques de France dans le processus de reconnaissance de niveau des diplômes canoniques.

Il s'inscrit en outre dans un environnement géographique et culturel privilégié, par la proximité de l'Allemagne et la présence du Conseil de l'Europe.



## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La formation est adossée à l'équipe d'accueil 4377 *Centre européen d'enseignement et de recherche en éthique* - CEERE et au réseau Théodoc (Ecoles doctorales européennes de théologie). La place de la recherche dans la formation est bien soulignée. Les étudiants sont formés aux méthodes de recherche et aux épistémologies attenantes, participent aux activités des équipes de recherche et aux sessions de l'école doctorale.

La plupart des étudiants ont déjà une situation professionnelle. La professionnalisation des autres est suivie par le département de théologie pratique. Les principaux débouchés sont : professeurs de religion (Alsace-Lorraine, Belgique, Allemagne) ou de théologie dans des universités catholiques (diplôme reconnu internationalement), des emplois dans des institutions ecclésiales. Les relations avec les milieux socio-professionnels existent (édition, presse, médias, métiers de la culture) sans être structurées par des partenariats.

Des conventions existent avec l'Université catholique de l'Ouest pour la validation en diplôme d'État du master de théologie suivi à Angers (séminaires communs) et un partenariat avec l'Institut catholique de Lyon (département d'exégèse de la Faculté de théologie).

L'ouverture à l'international est réelle : partenariats avec l'Université de Freiburg (Institut d'ancien testament) et avec l'Institut de théologie catholique de Landau. Des enseignants donnent des semestres de cours à l'étranger (Palerme, Nimègue, Thessalonique, Afrique), appartiennent à des réseaux universitaires catholiques (Suisse, Oxford, Rome) ou à des organismes internationaux (Commission théologique internationale). La présence de nombreux étudiants étrangers (ecclésiastiques de pays en développement accueillis par le diocèse de Strasbourg) implique des relations institutionnelles avec leurs universités d'origine.

La formation se déroule sur quatre semestres à temps plein et comporte quatre axes disciplinaires : exégèse, histoire, systématique, théologie pratique. La répartition des matières et la diversité des méthodes révèlent une conception très cohérente de la formation. À travers les options, les étudiants choisissent un parcours généraliste ou un parcours spécialisé préparant au doctorat.

Des enseignements en sciences humaines sont intégrés au cursus : l'anthropologie est étudiée dans les cours de philosophie et de liturgie, la sociologie dans les cours de théologie pratique, la bioéthique dans le cours « Éthique et santé », etc. Par ailleurs, la formation est elle-même fortement interdisciplinaire : exégèse, histoire, morale, droit, langues anciennes...

La formation est bien structurée. Sous la responsabilité du doyen, dirigée par le responsable du master, elle mobilise 22 enseignants, des intervenants extérieurs et 1 secrétaire. Elle est pilotée par une équipe pédagogique de 4 enseignants qui décide notamment des inscriptions et des dispenses, et qui constitue aussi le jury du master. Elle comporte aussi un conseil de perfectionnement qui fait les bilans et prépare les programmes.

Il n'existe pas de stage long, vu la spécificité de la formation et du public concerné ; mais des stages courts (établissements scolaires ou caritatifs, pèlerinages, médias) sont proposés dans le cadre de l'UE de professionnalisation.

De nombreux cours sont ouverts aux étudiants en histoire et en philosophie, et le séminaire de recherches œcuméniques est commun avec la faculté de théologie protestante. Mais de façon générale, cet aspect de la mention est trop peu développé.

L'évaluation des enseignements est inexistante actuellement. L'Université de Strasbourg a commencé à l'instaurer pour la licence, le master sera bientôt concerné. Sera aussi créé un conseil d'évaluation du master concernant l'ensemble de la formation proposée. L'autoévaluation est correcte dans l'ensemble, mais comporte des lacunes.

Il apparaît que les difficultés antérieurement soulignées par l'AERES sont surmontées :

- L'ouverture à la pluridisciplinarité, aux sciences humaines, au fait religieux, est effective.
- La professionnalisation des étudiants, vue dans son contexte ecclésial et international, est assurée.
- La légitimité sociale de la formation est justifiée par sa double nature universitaire et canonique.

Le public visé est constitué par les étudiants titulaires d'une licence en théologie catholique (le télé-enseignement proposé en licence a élargi leur nombre et leur provenance) ainsi que par les salariés bénéficiant d'une formation permanente. On note un pourcentage important d'étudiants étrangers (2009/10 : M1 43 %, M2 50 % ; 2010/11 : M1 44 %, M2 49 % ; 2011/12 : M1 46 %, M2 52 %) en provenance des pays de l'Est (Pologne, Roumanie), du Proche-Orient (Irak, Liban), de l'Afrique et de l'Inde.



Les effectifs sont en légère augmentation de 2009-10 (83) à 2010-11 (87). Le taux de réussite faible (33 % en M1, 15 % en M2) s'explique par le fait que très peu d'étudiants font le master en deux ans, (la moyenne est plutôt de 4 ans). Ainsi le M1 se fait en 2 ans pour tous les étudiants qui ont une activité professionnelle, et les étudiants venus de l'étranger sont souvent invités à 1 année de mise à niveau. Mais 75 % des diplômés poursuivent en doctorat et le taux d'insertion professionnelle à 2 ans est très bon (100 %, sans que soient précisées les modalités de calcul).

- Points forts :
  - Une formation d'excellence, pluridisciplinaire (exégèse, histoire, morale, droit, langues anciennes...), procurant aux étudiants de réelles compétences et un haut niveau culturel.
  - Un double diplôme, universitaire (national) et canonique (international), ouvrant des possibilités professionnelles particulières en France et à l'étranger.
  - Une discipline originale, presque unique dans le paysage universitaire français, qui ajoute une valeur particulière aux propositions de formation de l'Université de Strasbourg.
  - Un enseignement cohérent et structuré, tant par ses méthodes que son contenu, assuré par des enseignants très qualifiés et comprenant la possibilité de parcours diversifiés.
  
- Points faibles :
  - Le dossier d'autoévaluation comporte peu d'indicateurs chiffrés, et la présentation du parcours pédagogique est difficile à déchiffrer.
  - Un créneau professionnel limité, lié à la particularité de la discipline, d'où l'absence de stages et d'adossement effectif à la réalité socio-économique.
  - Une mutualisation trop partielle des enseignements.

## Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de compléter le dossier présentant la mention, en donnant davantage d'éléments chiffrés et en faisant valoir son intérêt culturel et social, et en précisant les particularités d'une formation qui délivre un diplôme d'État tout en bénéficiant d'une reconnaissance canonique.

On pourrait valoriser les compétences utilisables dans un cadre professionnel : argumentation, transmission, langue étrangère. Il faudrait mettre en place des partenariats mieux ciblés avec d'autres lieux de formation théologique et avec certains milieux socio-professionnels.

Il conviendrait enfin de trouver des mesures pour améliorer les taux de poursuite en première année et les taux de réussite en deuxième année.

Il serait souhaitable de définir des objectifs à atteindre, quantitatifs et qualitatifs.

## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

## Indicateurs

**TABLEAU DES INDICATEURS DE LA MENTION**  
(fourni par l'établissement)

	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en M1				42	41
Nombre d'inscrits pédagogiques en M2				52	55
Taux de réussite en M1 = nombre d'inscrits pédagogiques ayant obtenu leur M1 divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques en M1				33,30%	
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de M1 pour intégrer une autre formation que le M2 correspondant = nombre de reçus en M1 ne s'inscrivant pas dans un M2 de la mention divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques en M1 Pour une spécialité en 2 ans : nombre de reçus en M1 ne s'inscrivant pas dans le M2 de la spécialité divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques en M1 de la spécialité					
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en M2 venant d'une autre formation que le M1 correspondant = nombre d'inscrits pédagogiques en M2 ne provenant pas du M1 correspondant divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques en M2				2	2
Taux d'abandon en M1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu) = nombre d'abandons en M1 divisé par le nombre d'inscrits en M1				66,67%	
Taux de réussite en M2 = nombre d'inscrits pédagogiques en M2 ayant obtenu leur diplôme divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques en M2				15,40%	
Taux de poursuite en doctorat = nombre d'inscrits en doctorat divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques ayant obtenu leur diplôme				75%	
Taux d'insertion professionnelle à 2 ans (taux d'inscrits en M2 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle, y compris en doctorat, selon enquête de l'établissement). On indiquera également le taux de réponse à l'enquête.		100%	83,30%		
		53,80%	38,10%		
Taux d'intervenants professionnels extérieurs dans l'équipe pédagogique = nombre d'intervenants professionnels (non académiques) divisé par le nombre total de membres de l'équipe pédagogique					
	M1		M2		
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)					
Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle = nombre d'heures d'enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle divisé par le volume horaire (défini ci-dessus)					
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention/spécialité					
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs dans la mention/spécialité					
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs dans la mention/spécialité					



# Observations de l'établissement



**Monsieur Jean-Marc GEIB**  
**Directeur**

**Agence d'évaluation de la recherche et de  
l'enseignement supérieur**  
Section des formations et des Diplômes

20 rue Vivienne  
75002 PARIS

**Alain BERETZ**  
**Président**

**Affaire suivie par**  
**Frédérique GRANET-**  
**LAMBRECHTS**  
Vice-présidente Formations  
Initiale et Continue

Strasbourg, le 9 mai 2012

**Objet :** Evaluation des Licences, des Licences professionnelles et des Masters  
**Nos Réf. :** FG/MA/N° 2012-076

**Secrétariat :**  
Martine ARRO  
Tél. : +33 (0)3 68 85 63 62  
Martine.Arro@unistra.fr

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint les réponses aux évaluations réalisées par les experts de l'AERES des dossiers déposés au niveau Licence et au niveau Master par l'Université de Strasbourg dans le cadre de la campagne d'habilitation vague C.

Je vous en souhaite bonne réception et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.



Alain BERETZ



Académie : Strasbourg

Etablissement déposant : Université de Strasbourg

Mention : Théologie catholique

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n°S3MA130004438

En préambule aux réponses pour chacune des mentions, l'établissement souhaite faire part des éléments suivants, en réponse à des observations formulées par les experts concernant la durée du suivi de l'offre de formation.

Refondée au 1<sup>er</sup> janvier 2009, la jeune Université de Strasbourg a entrepris de se doter de procédures et d'outils validés par son CEVU et son CA en ce qui concerne l'évaluation des formations, l'évaluation des enseignements et le suivi de l'insertion professionnelle des étudiants, de sorte que les enquêtes réalisées au niveau de l'ensemble de l'établissement ne peuvent pas remonter à des années antérieures.

S'agissant des enquêtes relatives à l'évaluation des formations, la première enquête générale a porté sur l'année 2011 et un bilan a été présenté à la Commission centrale de suivi en mars 2012.

S'agissant de l'évaluation des enseignements, les procédures et les outils ont été élaborés en 2011 et approuvés par le CEVU en mai 2012. La première enquête générale sera effectuée à l'issue du semestre d'automne 2012.

Enfin, au-delà des enquêtes dans les composantes, les enquêtes nationales de suivi de l'insertion professionnelle des étudiants ont été faites, par contre l'université n'a pas entrepris d'enquêtes systématiques des diplômés de Licence générale jusqu'à 2011. Depuis lors, de telles enquêtes sont aussi réalisées.

1. Nous adressons nos remerciements pour le travail accompli au profit de l'amélioration de notre diplôme, et nous nous réjouissons que notre maquette de master ait paru répondre dans une large mesure aux critères d'excellence de l'agence.

2. Il est vrai que nous avons des progrès à faire dans l'établissement de données chiffrées sur nos étudiants, leur parcours, leurs résultats. Compte tenu de leur provenance et de leurs choix pédagogiques, leur réussite au diplôme est le plus souvent prévue et organisée sur trois années. Le suivi statistique en est d'autant compliqué, mais doit être en effet mieux ajusté. L'Université de Strasbourg nous aidera, puisqu'elle ouvre un service des *Alumni*.

3. On a remarqué que l'insertion professionnelle de notre public de master était déjà acquise le plus souvent, et que le diplôme comportait un aspect de formation continue. Ceci dit, nous aurons à mieux expliquer par la statistique comment des étudiants, diplômés par ailleurs à un niveau élevé, sont sollicités après leur master de théologie catholique pour changer de métier, et acceptent avec grande satisfaction de mettre leur compétence au service d'institutions, de niveau universitaire souvent, relevant de l'Eglise catholique, et ceci dans le monde entier.

4. Nous comprenons bien cependant que nous devons mettre un soin particulier à aider la professionnalisation des étudiants de master les plus jeunes, ceux dont la théologie catholique est la formation primaire à l'Université.

5. On sait que les étudiants diplômés en sciences humaines ont retrouvé une nouvelle faveur auprès des recruteurs du monde de l'entreprise. Il faudra que l'usage anglo-saxon de recruter des cadres supérieurs ou dirigeants parmi des théologiens venus de Tübingen, d'Oxford, de Cambridge ou de l'Indiana, puisse se répandre en France.

6. Avec l'aide de l'Etat, nous pourrions continuer d'accueillir des étudiants étrangers issus de provenances liées depuis fort longtemps avec notre faculté : pays africains, pays de l'Europe de l'Est et du Proche-Orient. Notre objectif quantitatif doit pouvoir se régler sur cette assurance.

7. Pour ce qui regarde l'objectif qualitatif, nous avons à veiller sur le caractère très personnel de la recherche et de la rédaction contre les pratiques de plagiat. D'autre part, la recherche bibliographique par internet comme la pratique usuelle d'une langue étrangère doivent être consolidées parmi nos étudiants.

### **Spécialité «Histoire et sciences des religions»**

*(La présente réponse a été élaborée par la Faculté d'histoire, porteuse principale de cette spécialité, en coordination avec les directeurs et responsables de Master de la Faculté de théologie catholique et de la Faculté de théologie protestante).*

Nous sommes satisfaits de lire une appréciation très positive en ce qui concerne l'originalité et la pertinence de la formation, son organisation et ses contenus pédagogiques, la pluridisciplinarité pratiquée, le bon adossement à la recherche (4 équipes concernées) et à un fonds documentaire exceptionnel en France.

Les points faibles soulignés attirent toute notre attention. Certains sont justifiés, notamment en ce qui concerne une insuffisante mobilité des étudiants que nous veillerons à développer. Les potentialités ne manquent pas, elles résultent des nombreux accords internationaux conclus par les trois Facultés porteuses de cette spécialité. Nous sommes également conscients de la nécessité de développer la qualité de nos indicateurs, les critiques résultent pour une part de leurs insuffisances.

Les données chiffrées du dossier sont insuffisantes, et de surcroît erronées. La cause en est, semble-t-il, que cette spécialité de Master, portée par la seule Faculté des Sciences historiques pendant le contrat quadriennal 2009-2012, a connu des statuts différents en raison d'une réorganisation de nos Masters en cours de contrat quadriennal (deux mentions, puis une seule ; l'histoire des religions d'abord partagée entre ces deux mentions, parcours dans l'une, spécialité dans l'autre). Le service informatique n'a visiblement pas pu comptabiliser exactement les inscrits. En voici le relevé précis :

	2005/200	2006/200	2007/200	2008/200	2009/201	2010/201	2011/201
	6	7	8	9	0	1	2
<b>M1 inscrits</b>	3	13	7	3	13	5	7
<b>M1 validés</b>	3	12	7	2	9	2	
<b>M2 inscrits</b>	3	6	10	7	5	7	3
<b>M2 validés</b>	2	4	8	4	5	7	

Les effectifs connaissent des variations sensibles selon les années, mais ne sont pas insignifiants ; la remarque sur la «faible attractivité» de la spécialité est donc à nuancer. De plus, soulignons que chaque année s'inscrivent plusieurs étudiants venus spécialement à Strasbourg pour ce Master (trois en M1 pour 2011-2012), et quand nous serons en mesure de le proposer en EAD, les demandes actuelles montrent que cette attractivité sera encore accrue.

Nous recevons avec attention la remarque faite sur l'absence de lisibilité de la politique des stages. C'est un point que nous allons améliorer au sein de nos Facultés respectives. Dans la pratique, les lieux de stages varient beaucoup en fonction des intérêts des étudiants et de leur parcours de recherche. Ils se réalisent principalement dans les domaines suivants : fouilles archéologiques, muséologie, archives et gestion du patrimoine, métiers du journalisme.

Les débouchés professionnels identifiés et mentionnés dans le dossier (p. 51) sont grosso modo les mêmes que ceux des autres spécialités de master en histoire. Plusieurs poursuivent en prépa CAPES ou Agrégation, dans le professorat des écoles, avec une licence professionnelle (communication) ou directement en thèse. Mais au-delà, et en dehors de la recherche, est accessible tout domaine professionnel public ou privé où une expertise en matière religieuse peut être un atout : métiers de l'édition, du patrimoine et de la culture, de la communication et des médias, monde associatif, gestion des conflits, activité de conseil, etc.